



Notes aux athlètes

Championnats régionaux – Auvergne Rhône Alpes

Le titre de champion/championne régionale ne peut être attribué qu'à un homme ou une femme, de la catégorie concernée, de nationalité française et licencié « compétition » auprès de la ligue Auvergne Rhône Alpes.

Cas particulier du Bike and Run : Les équipes, mixtes ou unisexes, seront constituées de deux personnes issues du même club et titulaires d'une licence compétition. Les catégories admises sont les suivantes

- pour le titre «Toutes catégories»: équipes composées de toutes les catégories d'âges ayant accès à la distance
- pour le titre «Master»: équipes composées uniquement de vétérans

Le titre de champion régional est décerné à l'issue de la course de référence (voir tableau des championnats régionaux), après validation des résultats par l'arbitre principal.

La récompense d'un titre régional est effectuée lors de la remise protocolaire de l'épreuve de référence.

Sélectifs pour les championnats de France

La sélection à un championnat de France est ouverte à tout athlète licencié « compétition » FFTRI auprès de la ligue Auvergne Rhône Alpes.

Championnat de France Jeunes : la sélection en duathlon et aquathlon s'effectue selon un quota régional (non précisé pour le moment). La sélection en triathlon s'effectue selon un quota interrégional (non précisé pour le moment) regroupant les ligues Auvergne Rhône Alpes, Provence Alpe Côte d'Azur et Corse. A noter que la liste des sélectionnés pour les Francs Tri jeunes est établie par la CEN.

Championnat de France individuel distance S triathlon et duathlon : En attente des quotas, les modalités de sélection seront précisées ultérieurement.

Championnat de France « toutes catégories » distance L Triathlon et Duathlon : Inscription directement auprès de l'organisateur.



Championnat de France « toutes catégories » aquathlon, bike and run, cross triathlon :
Pas de sélectif, inscription directement auprès de l'organisateur.

Cas particulier du bike and run : binôme, unisexe ou mixte, licencié FFTri « compétition » d'un même club Auvergne Rhône Alpes.

Coupe de France des clubs :

- Clubs : la sélection s'effectue sur les épreuves de référence. Quota non connu à ce jour. La participation à la première épreuve ne permet pas d'être éligible à la qualification lors de la deuxième épreuve de référence.
- Jeunes : pas de sélectif, inscription directement auprès de l'organisateur.
- Challenge National : ouvert aux équipes Masters. Inscription auprès de l'organisateur.

Bonne saison 2018 !